



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Bas-Saint-Laurent, le 22 avril 2024

La TREMBSL présente sa vision d'une gouvernance régionale des forêts bas-laurentiennes

Bas-Saint-Laurent, 22 avril 2024 – La Table régionale des élu·es municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) dépose un mémoire en réponse à la consultation nationale sur la forêt qui place les communautés forestières au cœur d'une vision d'avenir pour la région.

« Au Bas-Saint-Laurent, depuis plus de deux siècles, les forêts créent du sens et de la valeur pour nos communautés. Avec ce mémoire, on fait la démonstration que la force de concertation et l'expertise construites au fil des années ont porté des fruits en matière de développement social, économique et environnemental pour notre région. Ensemble, nous avons atteint un niveau de maturité qui nous permet de proposer une vision d'avenir portée par la volonté d'exercer une plus grande responsabilité à l'endroit de nos forêts », déclare Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis et président de la TREMBSL.

Le mémoire fait un tour d'horizon des forêts bas-laurentiennes et des activités forestières qui y sont exercées. Il rappelle d'ailleurs que les communautés forestières bas-laurentiennes sont à l'origine de la création des groupements forestiers au Québec.

« Les Opérations Dignité ont donné naissance, il y a plus de 50 ans, à cette structure forestière qui s'est ensuite déployée partout au Québec. Les communautés locales voulaient mieux vivre de leurs forêts. Elles se sont mobilisées pour créer des entreprises collectives vouées à l'aménagement d'une forêt privée de proximité pour en faire un véritable levier de développement. Aujourd'hui ces entreprises se sont diversifiées, non seulement dans le secteur de l'aménagement forestier, mais aussi dans la production de plants, la transformation du bois et la production de sirop d'érable », explique Bertin Denis, préfet de la MRC des Basques et membre de la TREMBSL.

Les grands enjeux qui touchent les forêts bas-laurentiennes sont présentés dans le mémoire. Adaptation aux changements climatiques; harmonisation des usages de la forêt; accessibilité au territoire; diminution des possibilités forestières; diversification des activités forestières et valorisation du travail forestier sont parmi les principaux défis que doit relever la région. Devant ces défis, les élu·es sont en accord avec la nécessité de réviser le régime forestier québécois dans l'optique d'améliorer la résilience de nos forêts face aux changements

climatiques, mais aussi pour engager plus concrètement la responsabilité des communautés forestières régionales. En ce sens, **les élu-es du Bas-Saint-Laurent recommandent au gouvernement d'autoriser la prise en charge régionale des responsabilités en matière d'aménagement forestier sur les territoires publics et privés, de la planification à la réalisation des opérations forestières.**

« Pour nous mettre en marche vers la création de notre modèle de gouvernance régionale, nous souhaitons amorcer une réflexion concertée sur la création d'une Société des forêts du Bas-Saint-Laurent. Cette réflexion se réalisera avec tous les groupes concernés par les différentes vocations et activités forestières de la région », souligne Gérard Beaulieu, préfet de la MRC de La Matanie et membre de la TREMBSL. « Cette Société aura pour mission de dynamiser l'économie basée sur la diversité des ressources forestières publiques et privées, en misant sur l'intensification, l'innovation et la gestion intégrée des différents usages de la forêt. Nous souhaitons aussi adapter nos pratiques d'aménagement pour appuyer la production de ressources à forte valeur ajoutée, le maintien des habitats fauniques et les efforts de conservation de la biodiversité », ajoute monsieur Beaulieu.

Au regard de la transition énergétique, le mémoire de la TREMBSL met en évidence l'importance de soutenir le développement des bioénergies. Le Bas-Saint-Laurent s'inscrit parmi les précurseurs du chauffage à la biomasse forestière résiduelle. Après la mise en place des projets de chauffage et de réseaux de chaleur depuis 10 ans, les acteurs travaillent maintenant à renforcer les divers plans de la filière pour un déploiement à plus grande échelle au sein d'un projet d'écosystème énergétique régional en bioénergie.

« Les régions forestières peuvent contribuer aux cibles nationales de production de bioénergie en intensifiant l'exploitation de la biomasse déjà présente dans nos forêts. Pour cela, nous recommandons au gouvernement de créer un programme de financement structurant pour soutenir le déploiement d'écosystèmes énergétiques régionaux », explique Chantale Lavoie, préfet de la MRC de la Matapédia et membre de la TREMBSL.

La TREMBSL conclut son mémoire en rappelant l'importance cruciale de placer la valorisation de la main-d'œuvre forestière au cœur des stratégies sur l'avenir de la forêt.

« Une consultation nationale sur l'avenir de la forêt, ne peut passer sous silence l'avenir de la main-d'œuvre forestière. Nous recommandons à la ministre des Ressources naturelles et des Forêts de déployer une stratégie de valorisation du travail forestier, en commençant par intégrer une rémunération à taux horaire pour les ouvriers et les ouvrières et en incorporant des avantages sociaux dans la grille de taux pour la valeur des traitements sylvicoles. La ministre a ce pouvoir. En adoptant de telles mesures, elle enverrait le message aux communautés forestières qu'elles ont encore le droit de vivre de leurs forêts! », déclare Serge Pelletier, préfet de la MRC de Témiscouata et membre de la TREMBSL.

Pour consulter le mémoire de la TREMBSL : [cliquez ici](#)

À propos de la TREMBSL

La Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent a été créée en mai 2019. Ce lieu de concertation regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales

ou des municipalités de centralité. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs, afin de promouvoir les priorités régionales.

- 30 -

Source : [Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent](#)

Pour informations : Sophie Duchaine, coordonnatrice
581-246-0438 – sduchaine@crdbsl.org